

COMEX TIGER

Compte-rendu de la réunion du 15/12/2023

Périmètre

35 participants

Documents transmis

- Support de présentation de la réunion

Ouverture de la réunion du COMEX par Denis BERTIN

1. POINT D'INFORMATION TRIPS – VAGUE 1 & 2

1 TRIPS : point d'information

Vague 1

- 7 lauréats
- 8 Instituts
- BUDGET TOTAL: 1 900 000€
- Financement ANR
- Conventionnement
- Architecture budgétaire
- Ouverture des crédits
- Habilitation financière
- Démarrage des travaux

Vague 2

- 8 candidats
- 9 Instituts
- BUDGET TOTAL: 2 400 000€
- Co-financement Idex
- Dépôt final projet
- Evaluation administrative et budgétaire
- Evaluation scientifique
- COMEX TIGER (janvier)
- COPIL A*MIDEX (février)

1 TRIPS : point d'information
Candidatures TRIPS – AAP Soutien RH Plateforme + AAP Equipement-Formation

AAP Equipement-Formation

TRAIN (vague 1)
IM2B
150 000 € Investissement
bioreacteur de petit volumes de 250ml à 2.5L
* PLATINUM (dépôt AMI) – pas de dépôt final

ISMED (vague 1)
SoMuM - ARKAIA
1 IGE sur 24 mois – 87 024 € (coût chargé)
Poste mutualisé sur 2 IE
→ Ingénieur pédagogique, spécialisé audiovisuel

IMMERSION (vague 2)
OCEAN - ARKAIA
2 IGE sur 24 mois – 174 048 € (coût chargé)
Postes mutualisés sur 2 IE
→ Poste Administrateur.trice systèmes et réseaux
→ Poste Ingénieur-e des systèmes et techniques audiovisuels et multimédia

AAP Soutien RH aux Plateformes

Date démarrage: 1/09/2024
Personnels rattachés aux composantes

Ils sont tous conventionnés sauf 1 (Travaux Timone → prévu au Printemps 2024) et l'habilitation est en cours.

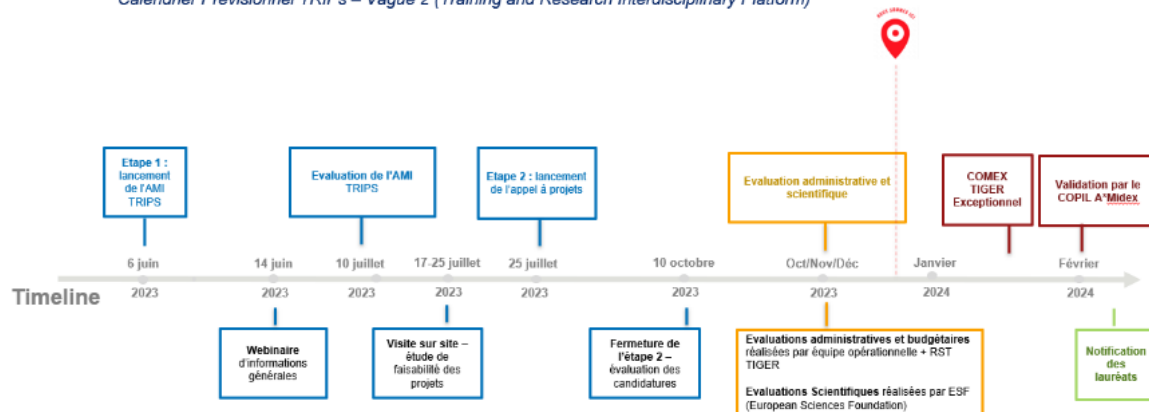
Qu'en est-il du ou des postes en cours de recrutement ?

→ Les demandes de postes vont être expertisées lors de la commission Adhoc fin décembre.

Lors du COPIL A*Midex du 29 janvier 2024, la validation des demandes RH sera à l'ordre du jour.

1 TRIPs : point d'information

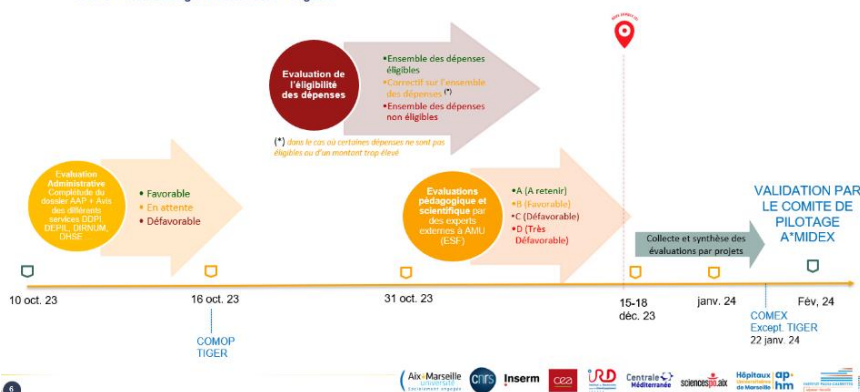
Calendrier Prévisionnel TRIPs – Vague 2 (Training and Research Interdisciplinary Platform)



Passage au COMEX Exceptionnel du 22 Jan. 2024, et le 12 Fév. pour la validation finale en COPIL A*MIDEX.

1 TRIPs : point d'information

TRIPs – Méthodologie d'évaluation – Vague 2



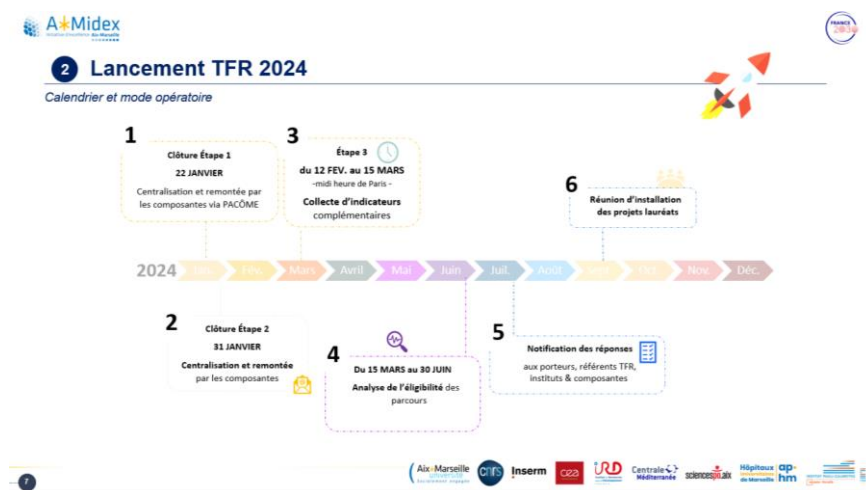
/? Questionnement de Marie- Thérèse Guiduci et Agnès Kammoun pour le déploiement des TRIPs et les accès des étudiants sur les plateformes (notamment sur campus Joseph Aiguier) :

- ➔ Un groupe de travail (GT) piloté par la DEVE a travaillé sur un cadrage pour accueillir les étudiants dans des espaces recherche (hors stage).

L'équipe TIGER a demandé à être inclus dans ce GT. Cependant, à ce jour, rien n'a été acté sur le cadrage. Idoya De Poncins précise que le cadrage est entre les mains de l'INSERM et du CNRS pour arriver à un compromis.

Denis Bertin précise qu'une discussion avec l'INSERM à avancer pour la mise aux normes de leurs bâtiments en classification ERP dans le cadre du TRIPS Raretrips. Il propose que le même travail soit mené avec le CNRS pour le Campus Joseph AIGUIER

2. LANCEMENT TFR 24 : VALIDATION DU CADRAGE



6 périodes clés, les parcours via les composantes remontent via Pacôme les indicateurs/critères.

La récolte pour 2024 est différente :

- Centralisation et remontée de certains indicateurs via pacome
- Collecte d'indicateurs complémentaires par l'équipe projet, via un formulaire adressé aux responsables de parcours
- Mi-mars/ mi-juin : analyse des données récoltées

Le changement se traduit principalement par l'inscription différente de parcours sur TFR et par le mode opératoire de remontée des indicateurs.

Attention, le changement de maquette du parcours sera remonté via Pacôme et devra être effectué chaque année.

Nathalie Almeras : la modélisation et saisie des maquettes est généralement centralisée au niveau de la composante (1 personne référente en charge, c'est le cas pour la FDS) : des tags ont été ajoutés dans Pacôme pour prendre en compte les critères de l'AAP TFR.

Il existe aussi un guide sur Pacôme réalisé et diffusé par le Pôle Pilotage et Evaluation (PPE) de la DEVE.




2 Lancement TFR 24

Calendrier et mode opératoire

Fin janvier 2024

Remontée des maquettes via PACOME → les parcours indiquent s'ils rentrent dans TFR O/N

Renfort	Critères TFR taguables dans PACOME évaluation automatisée	Critères non taguables dans PACOME Évaluation sur base déclarative
Recherche	UE mener un projet avec une démarche scientifique	- Compétences recherche % interventions personnels EPST
Internationalisation	- Enseignements en langues étrangères (anglais) - Label Hybrid-AMU (niveau 1 et 2)	- Actions concrètes avec ESR internationaux - Proposition de participation à une école de saison internationale aux étudiants du parcours - Flux de mobilité constants et réguliers - Engagement sur projet de formation international
MSE&C	- UE orientés insertion professionnelle (au moins 1 UE) - Ouverture à l'alternance en contrat d'apprentissage - Ouverture à l'alternance en contrat de professionnalisation - Ouverture à la formation continue	- Stages ou événements avec acteurs MSE&C % interventions acteurs MSE&C

Printemps 2024

Evaluation des parcours

Formulaire WIIN


























2 Lancement TFR 24

Rappel des dispositifs proposés

 Stages en laboratoire 2 500€/financement	 Organisation d'événement avec le MSE&C 4 000€/financement
 UE mener un projet avec une démarche scientifique* 2 000€/financement	 Extérieurs 1 000€/financement
 Bourses de mobilité sortante 4 000€/financement	 Alternance* 6 000€/financement
 Participation à un colloque 1 500€/financement (étudiants sélectionnés via les Cum Laude)	Heures pour la transformation 32H ou 42H Modification maquette (EQS) ou Accompagnement au changement (PRP, C2 RIPEC, CIA/PIA)

*Uniquement pour les phases de transformation et labellisation
**Uniquement pour la phase de transformation

Aix-Marseille Université CNRS Inserm C2A URM Central de Marseille sciences@ Aix Hôpitaux de Marseille ap-hm

Suite à l'envoi du texte de cadrage aux membres du COMEX, le RST, Denis Bertin, mentionne que les remarques seront amendées dans la VF.

3. LAUREATS LABELLISATION TFR 22 : VALIDATION REATTRIBUTION DES DISPOSITIFS

3 Lauréats TFR 22 en labellisation : réattribution des dispositifs

Validation du cadrage

REATTRIBUTION DE CERTAINS DISPOSITIFS ENTRE MARS/SEPT 2024 (FINANCEMENT TIGER ET AMIDEX)

- Dispositifs qu'il sera possible de resoliciter entre mars et sept 24 :
 - Tous les dispositifs sauf **UE Mener un projet scientifique** utilisable 1 seule fois pour un parcours l'ayant déjà utilisé
 - Les heures pour la transformation peuvent également être resolicités
- Conditions d'une réattribution des dispositifs entre mars et sept 24 :
 - Réattribution possible pour les **lauréats qui sont uniquement en phase de labellisation**. Soit : Soit 23 lauréats
 - Réattribution autorisée si le **taux de consommation en 22/23 était = ou+ 50%**
 - Mêmes conditions que lors de leur candidature : **2 dispositifs si 1 renfort, 4 si plusieurs renforts**
 - Même(s) dispositif(s) que ceux choisis lors de leur candidature



Aix-Marseille Université CNRS Inserm C2A URM Central de Marseille sciences@ Aix Hôpitaux de Marseille ap-hm

Marie-Thérèse Giudici : si les parcours ont déjà utilisé tous les financements, ils n'auront plus rien ?

Réponse : il y aura un autre mode de financement, réflexion en cours.

4. LAUREATS ACCOMPAGNEMENT ET TRANSFORMATION TFR 23 : VALIDATION REATTRIBUTION DES DISPOSITIFS

4 Lauréats Accompagnement et Transformation TFR 23 : réattribution des dispositifs

Validons-nous la **réattribution des dispositifs en année 2** de TFR 23 ?



- 41 de lauréats potentiellement concernés
- Jusqu'à **347 700€** de budget à réattribuer :
dont **105 000€** TIGER et **242 700€** IDEX.
→ Mêmes conditions d'attribution que pour TFR 22
- Engagement de la réattribution pour TFR 22 :
 - 71 sur 132 parcours 53% ont demandé la réattribution
 - 62% TIGER et 32% IDEX.
- ESTIMATION : Cela représenterait $\pm 185\ 000€$:
dont **65 000€** TIGER et **78 000€** IDEX

VOTE demandé à l'assemblée.
VOTE Validé, à l'unanimité.

5. ACCREDITATION 2024 : MODIFICATION PARCOURS/TRAJECTOIRE LAUREATS TFR

5 Accréditation 2024 : modification parcours/trajectoire lauréats TFR

Cas de figure	Réponses à valider
Parcours qui se dédouble : engagement automatique sur TFR ou nouvelle inscription ?	Si modification de maquettes : nouvelle inscription TFR
Parcours qui vont devenir des mentions ?	Si le parcours se détache d'une mention et devient une mention à lui tout seul : le parcours change d'intitulé et à priori, aussi de maquette: nouvelle inscription TFR



Pour résumer, la modification du contenu pédagogique d'un parcours nécessitera la réévaluation de l'inscription à la démarche TFR

4 Accréditation 2024 : modification parcours/trajectoire lauréats TFR

Cas de figure	Réponses à valider
Parcours qui disparaît	Fin des financements Et si disparition pour fusion : changement de maquette = nouvelle inscription TFR
Parcours qui souhaite se désengager	Justifier la raison du désengagement et croiser les données avec la composante. → si désengagement opportuniste, nécessité de rembourser TIGER/IDEX.
Parcours qui n'atteint pas les objectifs	Différenciation à faire entre désengagement et non atteinte des objectifs. → Possibilité de redoubler une fois pendant toute la trajectoire TFR.

Gilles Cartry : Tous les parcours auront une nouvelle maquette en 2024.

Si un parcours X dans la mention Y reste un parcours X dans la mention Y, on ne fera rien et le parcours restera automatiquement dans TFR, mais si le parcours devient un nouveau parcours avec un nouvel intitulé et un changement de contenu, il y aura une réévaluation des critères TFR.